



CERCLE DE CONCERTATION DES PARTENAIRES DU MINFOF

CCPM THEMATIQUE SUR LES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)

15 janvier 2008

Hôtel Azur, Yaoundé, Cameroun

RAPPORT FINAL

Yaoundé, janvier 2008

Formatted: Right: 0.63 cm

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. CEREMONIE D'OUVERTURE	3
3. PRESENTATION DES EXPOSES	4
3.1 Potentiel socio-économique des PFNL pour la réduction de la pauvreté en Afrique.....	4
3.2 Statut of Prunus africana in Cameroon.....	5
3.3 Opportunités et contraintes de la filière Prunus africana au Cameroun.....	6
3.4 Place des PFNL dans les stratégies du WWF.....	6
3.5 Agroforestry in Landscape Mosaics (ALAM): Science, policies and small-scale forestry enterprises.....	6
3.6 Gestion durable des PFNL dans les concessions forestières	7
3.7 Stratégie/Plan d'action pour une meilleure collecte des données statistiques sur les PFNL au Cameroun et recommandations pour les pays de la COMIFAC	7
3.8 Amélioration du cadre juridique de la gestion des PFNL au Cameroun	8
3.9 Projet TCP/CMR/2905 " Appui institutionnel et gestion durable des PFNL au Cameroun " : Principales recommandations.....	9
3.10 Sustainable management of NTFPS in Cameroon, Congo, Gabon and Central Africa (CFC /ITTO/68FT PPD19/01 REV 1 (I))	9
4. DISCUSSION	9
5. RECOMMANDATIONS : PLAN D'ACTION ET GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PFNL	10
6. CEREMONIE DE CLOTURE	13
7. ANNEXES	14
7.1 Programme de la réunion.....	14
7.2 Liste des participants	16
7.3 Allocution de la FAO	18
7.4 Allocution du WWF.....	20
7.5 Discours d'ouverture	22
7.6 Termes de référence de la réunion.....	24
7.7 Communiqué final de la réunion	26

Formatted: Right: 0.63 cm

1. INTRODUCTION

Le 15 janvier 2008 s'est tenu à l'Hôtel Azur de Yaoundé (Cameroun), le Cercle de Concertation des Partenaires du MINFOF (CCPM) thématique sur les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), organisé conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds Mondial pour la Nature (WWF).

La réunion, présidée par le Directeur de la Promotion et de la Transformation (DPT) des produits forestiers au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) M. Wamba Paul avait pour but de mettre en exergue l'importance des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et démontrer la nécessité de leur prise en compte dans les stratégies nationales mises en œuvre par le Gouvernement du Cameroun à savoir le Programme Sectoriel Forêts et Environnement (PSFE) plus précisément sa sous-composante 2.4 (Valorisation des PFNL).

Plus spécifiquement, il s'agissait de : i) discuter des différents aspects de l'importance des PFNL pour les populations et les rôles des différents acteurs en vue de promouvoir la valorisation de ces ressources ; ii) élaborer les grands axes d'un plan d'action pour la prise en compte des PFNL dans le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) et la stratégie nationale pour le renforcement de la sécurité alimentaire ; iii) discuter de l'état actuel de la filière *Prunus africana* et élaborer un plan d'action pouvant aider à la levée de la suspension des exportations vers l'union européenne qui affecte cette filière ; iv) améliorer le cadre légal et réglementaire régissant la gestion et l'utilisation durable des PFNL ; et v) constituer un groupe de travail permanent pour la promotion/valorisation de ces produits.

La rencontre a réuni les membres du CCPM, les représentants du MINFOF, du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), du Syndicat des Transformateurs Industriels et Exploitants Forestiers et des Produits Spéciaux (STIEFPS), de la société civile à savoir l'Organisation Nationale des Exploitants des PFNL du Cameroun (ONEPCAM) et le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED).

La réunion a été modérée par M. Valentine Achanchio, avec comme rapporteur M. Armand Asseng Zé.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois interventions : celle du Coordonateur Régional du projet GCP/RAF/408/EC de la FAO, celle du Conseiller Technique du WWF et du DPT au MINFOF.

Dans son mot de bienvenue, Mr. Ousseynou Ndoye, Coordonateur Régional du projet GCP/RAF/408/EC de la FAO a précisé le rôle important joué par les PFNL pour les populations rurales dans la mesure où ces produits leur permettent de satisfaire leurs besoins de subsistance mais également leurs procurent des revenus et des emplois. Il a noté que le secteur PFNL non seulement soulève beaucoup d'enjeux et de défis mais aussi offre plusieurs opportunités. En terme d'enjeux et défis des PFNL, l'on notera le fait que les filières PFNL ne sont pas bien structurées et le cadre légal pas toujours approprié ; la contribution des PFNL dans l'économie nationale et le produit intérieur brut (PIB) ne peut pas être appréhendée s'il n'existe pas une bonne stratégie de collecte et de dissémination des informations sur les PFNL ; plusieurs espèces qui fournissent des PFNL aux populations sont également prisées par les exploitants forestiers pour leurs bois d'œuvre ; et la non prise en

Formatted: Right: 0.63 cm

compte des PFNL dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Parmi les opportunités pour ce secteur figurent le PSFE, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), le Partenariat sur les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) facilité actuellement par l'Allemagne qui encourage la création d'un groupe de travail sur les PFNL devant être coordonné par la FAO, le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) et enfin les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Deleted: qu'offre

Deleted: c

M. Bertin Tchikangwa, Conseiller Technique du WWF dans son allocution de bienvenue a rappelé que la question du développement des PFNL constitue un sujet qui préoccupe tous ceux qui ont le souci de concilier le développement socio-économique et la conservation de la biodiversité. Vue l'importance caractérisée des PFNL, le WWF dans l'accomplissement de sa mission de conservation de la nature, accorde une place centrale à la protection du droit d'usage de ces produits par les communautés locales dans toutes les catégories d'affectation des forêts y compris dans les aires protégées. Avant de montrer la fierté du WWF d'avoir pu, dans une synergie parfaite avec la FAO réunir un panel de très haut niveau, il a proposé quelques sujets devant être traités pendant la réunion: l'organisation et la réglementation des filières de commercialisation et l'accroissement de la part des ruraux dans les bénéfices générés par le commerce des PFNL. Il a terminé son allocution en invitant chacun des participants à contribuer de manière constructive aux débats afin de terminer la journée avec un plan d'action pour établir une stratégie cohérente de développement des PFNL au Cameroun.

Le discours d'ouverture du DPT au MINFOF a été l'occasion de rappeler aux participants et aux organisateurs de la réunion de prendre en compte les leçons apprises d'un autre projet à savoir TCP/CMR/2905 « Appui institutionnel et gestion durable des PFNL au Cameroun » qui avait été conduit par le Ministère en charge des Forêts sur une période de deux ans, du 1^{er} octobre 2003 au 30 septembre 2005 avec l'appui financier de la FAO. Pour lui, ces leçons sont non négligeables bien que le présent CCPM se tienne dans le cadre des activités de deux projets respectivement intitulés « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des PFNL » et « Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale ». A l'issue des contraintes analysées par le projet TCP/CMR/2905, il a souhaité qu'une réflexion y afférente soit menée en vue de contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale du secteur PFNL. Par ailleurs, un accent particulier devra également être mis sur la situation de la filière *Prunus africana* dont l'importation a été suspendue par l'Union Européenne.

3. PRESENTATION DES EXPOSES

Au total 11 présentations ont été faites afin d'élucider la problématique sur les PFNL. Dans ce rapport, les exposés sur la stratégie de collecte des données statistiques sur ces produits ont été regroupés.

3.1 Potentiel socio-économique des PFNL pour la réduction de la pauvreté en Afrique

La méthodologie utilisée par Mr. Ousseynou Ndoye dans son exposé a consisté à présenter d'abord le niveau de pauvreté en Afrique Sub-Saharienne ; la contribution des PFNL à l'accroissement des revenus et l'amélioration des niveaux de vie des populations sur les plans national (au Cameroun et en RDC), régional et international. Après avoir décrit les liens entre les PFNL et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), il a proposé les actions suivantes à promouvoir pour augmenter la contribution socio-économique de ces produits :

En termes d'Alliance stratégique au niveau national et régional

- Inclure les PFNL dans les politiques et stratégies du GDC (DSRP, PSSA etc.) ;

Formatted: Right: 0.63 cm

- Favoriser la collaboration intersectorielle (MINFOF, MINADER, PLAN, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MINPMEESA etc.) ;
- Appuyer le MINFOF pour mettre en place une méthodologie de collecte et de dissémination des informations sur les PFNL ;
- Aider le MINFOF à définir une stratégie de valorisation des PFNL ;
- S'appuyer sur la COMIFAC, la CEEAC, le PFBC pour promouvoir les PFNL au niveau régional.

En termes de Technologie appropriée

- Accélérer la domestication des PFNL majeurs ;
- Promouvoir les techniques de récolte durables ;
- Développer des technologies qui donnent une meilleure productivité qu'en milieu naturel et les mettre à la disposition des populations rurales et du secteur privé.

En termes de Meilleure valorisation des PFNL

- Résoudre les problèmes de tenure foncière pour faciliter les plantations à grande échelle de PFNL ;
- Eliminer les entraves et goulots d'étranglement au commerce des PFNL ;
- Accorder plus d'attention aux PFNL et mieux investir dans les forêts et autres niches d'extraction des PFNL ;
- Encourager la transformation des PFNL pour créer une plus grande valeur ajoutée ;
- Mettre en place un système d'information sur les marchés ;
- Résoudre les conflits entre les communautés rurales et les exploitants forestiers (interface bois d'œuvre-PFNL).

Vue l'importance des PFNL pour les communautés rurales et les minorités, il a recommandé une exploitation durable de la forêt pour sauver les millions de pauvres.

3.2 Statut of *Prunus africana* in Cameroon

La présentation de Mme Verina Ingram, Conseiller Technique SNV intervient au moment où les questions relatives à la suspension de l'importation de *Prunus africana* par l'Union Européenne sont d'actualité. Tout en mentionnant l'importance sociale et environnementale de cette ressource, elle a insisté sur sa valeur économique. En effet entre 2005 et 2006, 1 500 à 2 000 tonnes de *Prunus africana* ont été récoltées pour une valeur locale de 260 millions FCFA (540 000 USD) et pour une valeur à l'exportation de 2,649 milliards FCFA (5 470 000 USD). Ces chiffres évidemment ont un lien avec les problèmes observés dans la filière à savoir la réduction du potentiel disponible de ce produit en milieu naturel, une exploitation non durable et les difficultés de marché. Les suggestions suivantes ont été faites afin d'y remédier :

- Faire des inventaires de *Prunus* et développer sa domestication. En ce qui concerne les inventaires, les responsabilités de l'ANAFOR, du MINFOF et des opérateurs économiques devraient être définies. Aussi la liaison ONADEF/PAFRA/ANAFOR et MINFOF serait essentielle ;
- Prendre des mesures pour remédier à la décision de l'Union Européenne ;
- Réviser le système d'attribution des permis d'exploitation ;
- Développer les filières de commercialisation de *Prunus* ;
- Renforcer les capacités à travers une plate forme de collaboration des acteurs impliqués dans le secteur *Prunus* ;
- Améliorer les connaissances sur *Prunus* ;
- Assurer une exploitation durable de ce produit.

3.3 Opportunités et contraintes de la filière *Prunus africana* au Cameroun

Selon Mr. Abdon Awono du CIFOR, la filière *Prunus africana* offre beaucoup d'opportunités telles que la prise de conscience accrue sur l'urgence de la domestication, des initiatives communales remarquables, des efforts des administrations étatiques à assurer les conditions de gestion durable du produit et l'élargissement du marché international. Mais les contraintes suivantes entravent son développement : i) les mauvaises techniques de récolte des écorces ; ii) l'absence d'intégration entre l'autorité traditionnelle et les institutions issues du cadre légal ; iii) la réduction du couvert forestier dans les zones de production de *Prunus africana* à travers l'agriculture itinérante sur brûlis ; iv) la centralisation de la politique de gestion de *Prunus africana* ; v) l'absence d'un système d'information sur les marchés et la faible capacité de transformation des écorces au Cameroun ; vi) l'attribution des quotas sans connaissance du potentiel sur pied exploitable; l'attribution précédant les inventaires ; vii) le non respect des plans d'aménagement tel que dans la forêt de *Kilum Ijim* au Nord Ouest ; et l'extension des permis à certaines entreprises sans référence aux instances décentralisées. Les actions suivantes ont été envisagées pour une amélioration de la filière *Prunus africana* :

- Localiser et cartographier les sites ;
- Conditionner l'obtention du permis par résultat de l'inventaire dans un site précis ;
- Faire les formations des formateurs sur les techniques de récolte et assurer la vulgarisation dans les zones de production ;
- Spécifier les permis par site d'exploitation et décentraliser l'octroi de ces documents ;
- Etablir les critères d'octrois des permis et l'allocation des quotas ;
- Mettre en place un groupe de travail pour adapter la fiscalité aux spécificités du secteur.

Concernant ce dernier point, la fiscalité reste une réelle préoccupation pour les exportateurs.

3.4 Place des PFNL dans les stratégies du WWF

Mr. Bertin Tchikangwa Nkante, Conseiller Technique WWF dans son exposé a brièvement introduit le projet Agroforestry in Landscape Mosaics (ALAM) sur lequel l'ICRAF travaille en partenariat avec son organisme et présenté les grandes actions de cette organisation. Dans celles-ci, les PFNL sont une préoccupation transversale. Un accent particulier est mis sur l'accès des populations dans les aires protégées à travers des conventions entre les parties prenantes. L'objectif ici étant de gérer durablement les PFNL se trouvant dans ces zones via les actions de terrain et le développement des politiques prônés par le WWF. Des efforts sont faits au niveau local, meso, macro (dialogue politique) pour promouvoir la commercialisation des PFNL. L'on retiendra en définitive que ces produits constituent pour le WWF l'un des thématiques majeures.

3.5 Agroforestry in Landscape Mosaics (ALAM): Science, politiques and small-scale forestry enterprises

Mr. Peter Mbile Chercheur à l'ICRAF s'est chargé d'une présentation descriptive du projet ALAM. Selon lui, le projet est basé dans trois zones au Cameroun : à Campo Ma'an, dans la Réserve du Dja et la zone comprenant les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest. Ce projet a pour objectifs de :

- améliorer les techniques et pratiques de conservation des ressources naturelles à travers une meilleur utilisation de l'agroforesterie et des paysages communautaires comprenant les terres agricoles, les arbres et les aires protégées ;
- faire de la recherche appliquée (pour le développement) visant simultanément à réduire la pauvreté et réaliser la protection de l'environnement en prenant en compte les aspects écologiques, sociaux et économiques qui affectent la santé des écosystèmes.

Il a rappelé que ce projet est conduit en étroite ligne de la politique environnementale/forestière du Cameroun prônée par le Plan d'Action Forestier National (PAFN) de 1994/1995, le Plan National de Gestion Environnementale (PNGE) de 1996 et le

Deleted: e

Deleted: via la

Deleted: ise

Deleted: d

Formatted: Right: 0.63 cm

Programme Sectoriel Forêts et Environnement (PSFE) de 2003. D'autant plus que le chapitre 3 du PAFN traitant exclusivement des PFNL, recommande de développer ces ressources pour augmenter la contribution du secteur forestier dans le PIB tout en conservant son potentiel productif. Pour le PNGE, il est primordial d'établir un réseau des aires protégées. Parmi ses multiples rôles, figurent le développement économique et social du pays pour le bien être des communautés environnantes. Le PSFE quant à lui promeut l'amélioration des revenus des populations locales qui dépendent des forêts.

Mr. Mbile a terminé son exposé en présentant les outputs du projet ALAM de 2004 jusqu'à nos jours.

3.6 Gestion durable des PFNL dans les concessions forestières

De même que *Prunus africana*, la présentation faite par Armand Asseng Zé, Consultant FAO intervient au moment où le débat sur la gestion des PFNL dans les concessions forestières est d'actualité notamment sur l'Arrêté N° 222. Tout d'abord il a expliqué que cet exposé est issu d'une revue de la littérature tout en précisant qu'un projet sur le sujet est en train d'être mis en œuvre par trois partenaires la FAO, le WWF et le secteur privé Pallisco. Après avoir décrit la politique forestière au Cameroun relatifs aux PFNL et l'impact de l'exploitation forestière sur la disponibilité de ces produits, il est entré dans le vif du sujet en relevant les différents problèmes liés aux "PFNL dans les concessions forestières" et en faisant des recommandations. Ces problèmes se résument ainsi qu'il suit :

Deleted: un ensemble de

En termes d'aménagement, on observe une absence des techniques d'aménagement prenant en compte aussi bien le bois d'œuvre que les PFNL. A ce niveau, il a recommandé d'élaborer un outil de co-gestion des PFNL dans les concessions forestières

Deleted: n

En termes de commercialisation, les filières de PFNL sont presque inexistantes. Par ailleurs, certains produits spéciaux pouvant être des espèces médicinales ou des espèces d'utilité reconnue (Ebène) se retrouvent dans les UFA. Afin de promouvoir la commercialisation de ces produits, il a proposé de : i) développer les filières des principaux PFNL ; ii) mener une étude sur le cadre politique et légal régissant l'accès aux PFNL se trouvant dans les concessions forestières ; et iii) d'établir des partenariats entre exploitants forestiers et les détenteurs de permis spécial.

En termes de droit d'usage, plusieurs types de récolte de PFNL s'effectuent en dehors de la zone agroforestière, dont dans les UFA (Doucet et Koufani, 1997). Aussi les plans d'aménagement pour la plus part se limitent à faire référence aux droits d'usage sans restriction, ni extension en fonction des réalités de la zone (Vandenhoute et Doucet, 2006). De ce fait, il a recommandé de : i) faire des inventaires et réglementer l'abattage des essences faisant l'objet d'utilisation par les populations et l'exploitant forestier ; ii) résoudre sur le plan pratique les conflits relatifs au droit d'usage entre l'exploitant forestier et les populations locales

3.7 Stratégie/Plan d'action pour une meilleure collecte des données statistiques sur les PFNL au Cameroun et recommandations pour les pays de la COMIFAC

Deux présentations sur ce sujet ont été programmées. La première faite par Mr. Jean Lagarde Betti, conservateur de la Réserve du Dja et la seconde par M. Théophile Ndjodo Nga, Economiste/Ingénieur des Eaux et Forêts. Le plan d'action stratégique pour la collecte des données statistiques sur les PFNL proposé par Mr. Betti s'articule essentiellement autour de trois objectifs ou axes clés à savoir la connaissance de la ressource, le développement d'une banque de données sur les PFNL et le développement d'un système de contrôle et de traçabilité des produits spéciaux. De ce fait, il recommande entre autres de :

Formatted: Right: 0.63 cm

- Renforcer les postes de contrôle en personnel jeune et moyens logistiques, techniques et financiers afin de faciliter le suivi et le contrôle quotidien des activités d'exploitation, de transport et de commercialisation des PFNL ;
- Mettre sur pied des documents (lettres de voiture) sécurisés ainsi qu'un système efficace de contrôle du pesage des véhicules de transport d'écorce afin que les lettres de voiture puissent refléter la réalité;
- Améliorer les banques de données de gestion de l'information en rapport avec l'exploitation et l'exportation des produits forestiers;
- Organiser un atelier de concertation entre le personnel de l'administration forestière, douanière, les municipalités, les autorités civiles, la police, gendarmerie, les structures chargées de la collecte et diffusion des données statistiques sur les produits forestiers pour discuter des problèmes relevés dans cette étude.

M. Ndjodo quant à lui a identifié les difficultés et lacunes dans les procédures de collecte des statistiques des PFNL qui sont : la prédominance de l'informel et de données fragmentaires, la saisonnalité des activités de collecte, la diversité des produits et secteurs d'utilisation, la complexité des mesures et méthodes de commercialisation et modes de consommation, l'absence de support réglementaire adapté à la spécificité des produits, l'absence d'encadrement et d'appui institutionnels des opérateurs, producteurs ou vendeurs une gestion des dossiers trop centralisée, sans coordinations avec les services de terrain. Raison pour laquelle il propose des actions suivantes pour remédier au phénomène :

- Dresser la liste des opérateurs de PFNL à différents niveaux (Départemental, Provincial, Central) ;
- Actualiser les résultats des différentes études de marchés pour redéfinir et circonscrire les aires de commercialisation/consommation de PFNL (marchés ruraux, urbains) ;
- Introduire des supports d'enregistrement spécifiques (pour le charbon, les perches et l'Ebène, les amandes, les feuilles, les huiles et résines, les écorces et tiges);
- Créer au niveau des sites d'exportation un service forestier opérationnel pour l'enregistrement des données;
- Introduire et exiger dans les rapports d'activités un chapitre sur les PFNL ;
- Créer au niveau des services déconcentrés des services ou sections départementales en charge de la collecte et du traitement des données au niveau des marchés urbains et des opérateurs du secteur ;
- Créer au niveau central une banque de données sur les activités du secteur ;
- Produire semestriellement et annuellement les rapports d'activités du secteur des PFNL ;
- Encadrer et appuyer les opérateurs ruraux : Coopératives rurales + GIC avec tenues des statistiques de production ;
- Faire tenir au niveau des postes forestiers (PF) et délégation départementale (D.D) la liste des opérateurs et requérir les bilans semestriels et annuels.

3.8 Amélioration du cadre juridique de la gestion des PFNL au Cameroun

Cet exposé a été présenté par Mme Dany Flore Mezogue Ntouné, Consultante FAO en lieu et place de M. Ebamane Samuel empêché. La méthodologie a consisté à présenter les grandes lignes des "Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale" avec quelques spécificités pour le Cameroun. Parmi celles-ci, on notera le droit écrit et le droit coutumier, la terminologie du cadre légal en matière de PFNL, le droit d'usage/accès aux PFNL, permis d'exploitation, disposition institutionnelles. Il a été rappelé que ces Directives ont été validées par les experts de la sous région, prises en compte lors de la 6^e conférence de la CEFDHAC et soumises au Conseil des Ministres tenu à Bata du 14 au 15 janvier 2008. En fait, il est nécessaire de travailler dans le contexte d'harmonisation des politiques forestières de l'espace COMIFAC pour une amélioration du cadre juridique de la gestion des PFNL.

3.9 Projet TCP/CMR/2905 ” Appui institutionnel et gestion durable des PFNL au Cameroun ” : Principales recommandations

M. Levodo Ntsengue SDNL, MINFOF dans son exposé a présenté succinctement l’objectif du projet TCP/CMR/2905, les contraintes identifiées à l’origine de ce dernier, ses résultats attendus, les activités menées, l’analyse des contraintes et les recommandations. Entre autres, la principale recommandation est l’élaboration d’une stratégie de développement des PFNL au Cameroun.

3.10 Sustainable management of NTFPS in Cameroon, Congo, Gabon and Central Africa (CFC /ITTO/68FT PPD19/01 REV 1 (I))

En souhaitant ne pas s’attarder sur l’introduction, les objectifs et la méthodologie du projet (CFC /ITTO/68FT PPD19/01 REV 1 (I)), Mr. Cleto Ndikumagenge de l’UICN a insisté sur la diversité des PFNL, les initiatives sous-régionales pour valoriser ces produits et les projets pouvant être développés par l’ensemble des partenaires. Parlant de valorisation, si par exemple en Chine 100 millions de dollars US sont disponibles pour développer le bambou, selon lui il revient à tous les acteurs impliqués dans le secteur PFNL au Cameroun de réfléchir sur des stratégies pour augmenter le poids de ces produits au niveau de la vision du politique. D’autant plus qu’il n’y a pas une vision sous-régionale de la politique des PFNL. Les orientations de celle-ci pourront consister à prendre en compte les valeurs traditionnelles, analyser les institutions impliquées dans le secteur PFNL ainsi que l’accès des communautés dans les concessions forestières, promouvoir la transformation des PFNL, développer les mécanismes de financement du secteur privé via les banques.

En ce qui concerne les initiatives pour valoriser les PFNL, M. Ndikumagenge a fait allusion aux projets GCP/RAF/398/GER et GCP/RAF/408/EC de la FAO, le programme “Livelihoods and Landscapes” de l’UICN et la COMIFAC à travers le Plan de Convergence. Pour conclure, il a proposé le renforcement des synergies entre les Institutions/Organismes, la capitalisation des expériences du Soudan en matière de valorisation des plantes médicinales. Dans cette optique, il a recommandé la formulation d’un projet sous-régional à soumettre à l’OIBT pendant le mois de mai 2008.

4. DISCUSSION

Suite aux diverses présentations mentionnées ci-dessus, les discussions ont porté sur les principaux centres d’intérêt suivants :

- Le développement de la domestication de *Prunus africana* dans les sites de production ainsi que dans la province de l’Ouest-Cameroun à travers des pratiques agroforestières ;
- La résolution des problèmes fonciers/Tenure foncière relatifs à la propriété de la ressource plantée, à l’accès dans les forêts sacrées. Ici les participants retiendront l’existence d’un groupe informel coordonné par l’UICN et dont une conférence sur le sujet devrait être organisée cette année ;
- La fixation d’une fiscalité et son mode de paiement qui permet une gestion durable des PFNL ;
- La maîtrise et la vulgarisation des données statistiques sur les PFNL;
- La faisabilité des inventaires des PFNL en vue de quantifier le potentiel disponible en milieu naturel, l’élaboration des normes d’inventaires de ces produits et le développement des méthodes d’inventaires moins coûteuses;
- La complémentarité entre les exploitants forestiers (concessions forestières) et exploitants de PFNL;
- La prise en compte du rôle des minorités/Baka dans le développement des filières de PFNL;
- La révision de l’Arrêté N° 222 ;
- La prise en compte des PFNL dans les plans d’aménagement ;
- La différenciation du droit d’usage ;

Formatted: Right: 0.63 cm

- La résolution des conflits relatifs aux PFNL dans les concessions forestières;
- L'importance des PFNL dans les Forêts à Haute Valeur de Conservation (FHVC) ;
- La suspension par l'Union Européenne des importations de *Prunus africana* en provenance du Cameroun;
- La gestion de la foresterie communale au Cameroun ;
- La vulgarisation des connaissances phytothérapeutiques ;
- La préservation de la faune sauvage dans les UFA ;
- La mise en œuvre des Directives sous-régionales sur la gestion des PFNL ;
- La disponibilité des données statistiques sur les PFNL.

Autres points de discussions

- La distinction entre les PFNL menacés/non menacés, majeurs/mineurs ;
- La considération ou non des produits domestiqués comme PFNL ;
- Définition : PFNL ou PFAB ou NTFPs ?
- L'adéquation taxe-régénération.

5. RECOMMANDATIONS : PLAN D'ACTION ET GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PFNL

La suite de la réunion consistait à approfondir la réflexion sur les points saillants des présentations, d'y relever les leçons apprises et faire des recommandations, celles-ci étant les éléments des axes du plan d'action. Trois groupes de travail ont été constitués avec pour mandat de regrouper les recommandations formulées en cinq volets. Ces derniers ont été synthétisés en cinq axes constituant les grandes lignes d'un plan d'actions pour le développement du secteur PFNL. Aussi, les participants ont élaboré des actions spécifiques pour *Prunus africana*. Le tableau 1 résume le plan d'action du groupe de travail sur les PFNL.

Tableau 1 : Plan d'action du groupe de travail sur les PFNL.

Axes	Actions	Activités
A	Classification des PFNL	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des inventaires des PFNL (Etat avec l'encadrement des partenaires) car la résultante est une gestion durable de ces produits • Faire une classification des PFNL (après avoir élaboré les critères de classification) • Perpetual need for inventories • Diffuser les informations sur les prix de marché des PFNL • Mener les recherches/Etudes sur la productivité des PFNL • The subsistence only clause in NTFPs needs to be extended to include commercialisation
	Validation et vulgarisation des méthodes d'inventaires des PFNL pour la maîtrise de la ressource	<ul style="list-style-type: none"> • Tester le Guide pour les inventaires des PFNL élaboré par la FAO • Elaborer les normes d'inventaires des PFNL • Réaliser les inventaires des PFNL et collecter les données statistiques sur ces produits • Rassembler les différents travaux réalisés sur <i>Prunus africana</i> par divers acteurs
	Promotion d'une politique nationale efficace de la régénération des PFNL	<ul style="list-style-type: none"> • Pomouvoir la domestication des PFNL dans plusieurs zones • Développer les pratiques agroforestières
B	Mise en place d'un système d'information/communication efficace sur les PFNL	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre le réseau des PFNL opérationnel • Diffuser les informations sur les cahiers des charges des permissionnaires • Capitaliser les expériences porteuses • Mettre en place un système de communication sur les PFNL intégrant tous les acteurs • Rendre disponible les données statistiques sur les PFNL • Préciser le rôle des radio communautaires dans la sensibilisation (loi/règlements) et la diffusion des prix des PFNL sur les différents marchés • Continuity of project and research
	Création d'une plate forme de tous les acteurs impliqués dans le secteur PFNL	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les synergies entre les organisations dans la mise en œuvre des projets/programmes sur les PFNL
	Promotion de l'éducation et de la sensibilisation des parties prenantes sur la gestion des PFNL	<ul style="list-style-type: none"> • Education et sensibilisation
C	Révision de l'arrêté 222	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir la définition des PFNL • Veiller à la cohérence entre les Directives et autres outils liés à la gestion des PFNL dans les concessions forestières • Prendre des mesures spéciales pour les minorités/Baka qui exploitent les PFNL se trouvant dans les concessions forestières • Réviser l'arrêté N°222 • Faciliter l'exploitation des PFNL dans les UFA et la mise en place des conventions entre les populations et le concessionnaire pour une bonne exploitation des PFNL • 70 % des PFNL sont issus de la collecte • Clarifier l'étendue des droits des concessionnaires sur les PFNL • Redéfinir le mode d'accès aux UFA
	Elargissement du droit d'usage (à une commercialisation limitée)	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le droit d'usage à la réalité sur le terrain • Prendre en compte les PFNL dans les Forêts à Haute Valeur de Conservation (FHVC) et dans le processus de certification forestière • Valoriser les travaux antérieurs sur le cadre légal des PFNL • Look into the short-comings of 1994 forestry law • Régulariser l'exploitation des PFNL au sens de la collecte de ces produits par les populations • Définir, clarifier et compléter les limites du droit d'usage
	Restructuration des filières et législation spécifique sur les PFNL	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser le développement des filières des PFNL en vue de rentabiliser la collecte

Formatted: Right: 0.63 cm

		<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la foresterie communautaire pour mieux gérer les PFNL au niveau local • Préciser le rôle des autres acteurs dans la mise en œuvre de la CITES au Cameroun • Natural resources laws must be backed by Scientific evidence linked to the object • Vulgariser les connaissances phytothérapeutiques auprès des populations • Laws must serve society not the otherway round
	Amélioration de la réglementation et la fiscalité sur les PFNL	<ul style="list-style-type: none"> • Implémenter les actions prévues dans le cadre du PSFE • Renforcer la position institutionnelle de la SDNL • Rendre les recommandations opérationnelles pour l'administration • Atténuer les fraudes (exploitation, fausses déclarations, exportation)
	Adaptation du cadre légal relatif à l'exploitation des PFNL	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une complémentarité entre l'exploitation forestière et l'exploitation des PFNL • Assurer la classification des PFNL
D	Développement des mécanismes de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement des services environnementaux • Développer les filières des PFNL • Elargir la commercialisation des PFNL • Appuyer l'aménagement durable des PFNL à travers l'utilisation des recettes et des redevances forestières
	Promotion de la transformation locale pour assurer une valeur ajoutée aux PFNL	<ul style="list-style-type: none"> • Chercher des perspectives de transformation sur place des PFNL plutôt que d'exporter ces produits sous forme brut • Chercher les perspectives de transformation et de conservation des PFNL en milieu rural • Capitaliser les données sur l'importance socio-économique des PFNL
E	Renforcement des capacités des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des parties prenantes sur la CITES • Instaurer un fond d'achat pour le besoin de micro-finance • Appuyer les opérateurs économiques dans le contrôle régissant l'exploitation des PFNL • Policy development needs to progress in stages to accompany small forest enterprises
Actions spécifiques pour <i>Prunus africana</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Développer les arguments scientifiques et techniques qui justifient la gestion durable de <i>Prunus africana</i> • Procéder à l'évaluation des superficies des plantations artificielles de Prunus • Elaborer des normes d'exploitabilité pour Prunus • Caractériser et sélectionner les meilleurs arbres de Prunus pour sa vulgarisation • Assurer la contribution des partenaires au développement et à la réalisation du Plan de gestion de Prunus • Faire des inventaires et élaborer un plan de gestion de Prunus • Mettre en place une fiscalité qui permet le renouvellement de la ressource • Vérifier les méthodes de récolte et proposer des alternatives • Dresser un état des lieux de Prunus (en milieu naturel et dans les plantations) • Interdire l'exploitation dans les sites non inventoriés • Réprimer l'exploitation non durable • In view of geographic location of <i>Prunus africana</i>, let the Provincial Delegation decide • Développer la domestication de Prunus 		

Afin de faciliter la mise en œuvre de ce plan d'actions, les participants ont constitué un groupe de travail composé ainsi qu'il suit : FAO (coordonnateur), WWF, MINFOF, SNV, CIFOR, ICRAF, GTZ, Syndicat, ONEPCAM, UICN. Aussi, les étapes suivantes ont-elles été retenues: i) finalisation du rapport de la réunion du CCPM le 22 janvier 2008 ; ii) élaboration des Termes de références du Groupe de Travail 22 janvier 2008 ; et première réunion du Groupe de Travail 28 janvier 2008.

6. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été présidée par Mr. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional projet GCP/RAF/408/EC de la FAO et elle s'est déroulée comme suit :

- Lecture du communiqué final de la réunion par le rapporteur M. Armand Asseng Ze (voir annexe) ;
- Mots de clôture du Coordonnateur Régional.

Immédiatement après la lecture du communiqué final de la réunion par le rapporteur, le Coordonnateur Régional a réitéré le rôle joué par les PFNL dans la lutte contre la pauvreté. Pour lui, l'importance de ces ressources se situent aussi bien au niveau micro, meso, macro/politique, d'où sa recommandation d'inscrire les PFNL dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. En outre, l'une des principales missions du Groupe de Travail mis en place consistera à développer des stratégies afin de mieux valoriser les PFNL suite aux recommandations formulées pendant la réunion. Il a terminé son propos en remerciant tous les participants, car ayant contribué efficacement aux différentes discussions en vue de développer le secteur PFNL.

7. ANNEXES

7.1 Programme de la réunion

Mardi, 15 janvier 2008

8:00	Ouverture de la réunion <ul style="list-style-type: none">• Mots de bienvenue de la FAO et du WWF• Allocution du Représentant du MINFOF• Présentation des participants• Présentation et adoption de l'agenda du jour
8 :30	Importance socio-économique des PFNL (FAO)
8 :45	Enjeux de <i>Prunus africana</i> (SNV)
9 :00	Opportunités et contraintes de la filière <i>Prunus africana</i> (CIFOR)
9 :15	Discussions
10 :00	PAUSE CAFE
10 :30	Place des PFNL dans les stratégies du WWF
10 :45	ALAM Agroforestry in Landscape Mosaics Science, policies and small-scale forestry enterprises (ICRAF)
10 :55	Gestion durable des PFNL dans les concessions forestières (FAO)
11 :10	Discussions
11 :40	Stratégie/Plan d'action de collecte des données statistiques sur les PFNL (MINFOF) Stratégie et plan d'action de collecte des données statistiques sur les PFNL
11 :55	Amélioration du cadre légal et fiscal régissant le secteur PFNL (FAO)
12 :10	Discussions
12 :40	Présentation des principales recommandations du Projet TCP/CMR/2905 " Appui institutionnel et gestion durable des PFNL au Cameroun (MINFOF)
12 :55	Résultats de l'étude CFC OIBT sur les PFNL en Afrique Centrale (UICN)
13 :10	DEJEUNER
14 :10	Discussions
14 :40	Conclusions et Recommandations

Formatted: Right: 0.63 cm

- Leçons apprises et recommandations pour l'élaboration des grandes lignes d'un plan d'actions pour le développement des PFNL
- Groupe devant faciliter la mise en œuvre du Plan d'action

16 :00 PAUSE CAFE

16 :30 Lecture des résolutions/communiqué final (*MINFOF*)

17 :00 Fin de la réunion

Formatted: Right: 0.63 cm

7.2 Liste des participants

Tableau 2 : Liste des participants

N°	Noms et Prénoms	Fonctions	Adresses/Téléphones
1	Wamba Paul	DPT, MINFOF	99 98 36 96
2	Ebia Ndongo Samuel	DF, MINFOF	99 62 41 89
3	Betti Jean Lagarde	Reserve du Dja, MINFOF	77 30 32 72
4	Akagou Zedong Henri Charles	SIN/DF, MINFOF	99 55 07 76
5	Ngassa Roger	CS Suivi/Statistique PFNL, MINFOF	77 31 84 85 / 22 30 41 62
6	Ntsengue Levodo	SDNL/DPT, MINFOF	99 96 56 22
7	Njiodo Nga	MINFOF/CAB/BNC	96 67 05 43
8	Ndankep Tchakomté H	Chef service certification	99 60 78 83
9	Hiol Hiol François	WWF	99 50 33 31
10	Tchikangwa Nkante Bertin	CT, WWF	99 50 36 19
11	Tchamba Martin	DT, WWF	77 70 54 12
12	Ndoye Ousseynou	CR, FAO	99 90 69 74
13	Asseng Zé Armand	Consultant, FAO (et Rapporteur)	77 18 61 83/ 94 38 95 47
14	Mezogue Ntounne Flore Dany	Consultante, FAO	99 59 19 29
15	Ndikumagenge Cleto	UICN-BRAC	22 21 64 96
16	Mvondo Bruno	Délégué Général ONEPCAM	77 81 09 44
17	Ingram Verina	SNV – FGF	99 41 73 97
18	Arend Van Der Goes	SNV Ebolowa	99 31 20 70
19	Awono Abdon	CIFOR	96 13 55 66
20	Tangem Elvis Paul	CTL NW FAO	94 10 70 11
21	Cerutti Paolo	Chercheur, CIFOR	22 23 74 34
22	Sendashonga Cyrie	CR, CIFOR	22 22 74 48
23	Djeukam Robinson	CED	99 98 77 94
24	Lema Ngoni Danielle	CIFOR	99 92 35 41
25	Beligné Vincent	SCAC, MINFOF	96 44 25 94
26	Achancho Valentin	Modérateur	99 84 29 55
27	Carrillo Antonio	GTZ	75 29 45 55
28	Mbile Peter	ICRAF	96 33 81 82
29	Gwet Jean P	GTZ	99 94 37 21/ 77 50 04 61
30	Cadman Cary Anne	World Bank	99 98 97 32
31	Nsoyumi Lawrence	Coordinator, GFW	77 11 09 15
32	Motto Charlotte	MINADER/PNSA	77 60 62 98

Formatted: Right: 0.63 cm

33	Facheux Charly	ICRAF	99 99 76 03	
34	Juive Cecilia	DACEFI/Nature+	99 06 98 52	
35	Ndouga André	PDT syndicat STIEPFS	99 96 03 91	
36	Fotso Roger	WCS	22 20 26 85	
37	Ngniado Boniface	CN PNSA	22 22 41 05/ 77 76 60 67	
38	Mbarga Narcisse	ANAFOR	99 90 91 97	
39	Medzoa Ahanda Marcel	MINPMEESA	77 42 40 35	

Formatted: Right: 0.63 cm

7.3 Allocution de la FAO

Par Mr. Ousseynou Ndoye, Coordonateur Régional du projet GCP/RAF/408/EC

Mr le Directeur des forêts
Mr le Directeur de la promotion et la transformation des produits forestiers
Chers collègues,
Mesdames et messieurs

Au nom de la FAO je vous souhaite la bienvenue au CCPM thématique sur les PFNL.

Comme nous le savons tous, les PFNL jouent un rôle important pour les populations rurales. Ils leur permettent de satisfaire leurs besoins de subsistance mais également leurs procurent des revenus et des emplois. Cependant le secteur **soulève beaucoup d'enjeux et de défis mais offre aussi plusieurs opportunités.**

Pour ce qui est des enjeux et défis

- 1) **Les PFNL contribuent à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et pourtant** les filières ne sont pas bien structurées et le cadre légal n'est pas toujours approprié.
En outre le *Prunus africana* qui octroie des revenus substantiels aux populations rurales n'est pas exploité de façon durable. Un défi majeur est comment trouver un équilibre entre l'amélioration du bien être des populations et la préservation de cette ressource?
- 2) **La contribution des PFNL dans l'économie nationale et le produit intérieur brut** ne peut pas être appréhendée en l'absence de statistiques fiables d'où la nécessité d'une bonne stratégie de collecte et de dissémination des données sur les PFNL.
- 3) **Interface PFNL bois d'œuvre dans les concessions forestières:** plusieurs espèces qui fournissent des PFNL aux populations sont également prisées par les exploitants forestiers pour leurs bois d'œuvre. Comment concilier les intérêts des populations et des exploitants forestiers?
- 4) **Malgré leur potentiel pour la lutte contre la pauvreté, les PFNL ne sont pas inclus dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP).** Ceci exige une collaboration entre tous les ministères concernés et notamment le ministère du plan qui pilote le DSRP.

Parmi les opportunités, on peut mettre en exergue

- 1) **Le PSFE** qui met un accent particulier sur les PFNL: composante 2, sous-composante 2.4
- 2) **La COMIFAC et la CEEAC** qui visent à promouvoir les PFNL comme moyen de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, ce qui constitue une grande opportunité pour avoir un impact au niveau régional.
- 3) **PFBC** (le Partenariat sur les Forêts du Bassin du Congo) facilité par l'Allemagne qui encourage la création d'un groupe de travail sur les PFNL que la FAO va coordonner.
- 4) **Le PSSA** (Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire) élaboré par le MINADER inclut les PFNL, ce qui ouvre une bonne perspective de collaboration pour avoir un impact au niveau national.
- 5) Les **Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)** : Les résultats de plusieurs activités de recherche menées au Cameroun montrent que les les PFNL contribuent aux OMD en permettant aux populations rurales de payer l'éducation de leurs enfants, la santé de la famille et la satisfaction des besoins alimentaires du ménage.

Formatted: Right: 0.63 cm

Pour terminer je voudrais saluer le partenariat entre la FAO et le WWF pour co-organiser ce CCPM et la collaboration avec le MINFOF, la SNV, le CIFOR, l'IUCN et l'ICRAF.

Je vous remercie

Formatted: Right: 0.63 cm

7.4 Allocution du WWF

Par Bertin Tchikangwa Nkante, Conseiller Technique WWF

Monsieur le Directeur de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers,
Monsieur le Directeur des Forêts,
Distingués membres du CCPM,
Distingués représentants des administrations publiques,
Distingués membres de la société civile nationale,
Mesdames, Messieurs,

La question du développement des produits forestier non ligneux (PFNL) préoccupe, à bon droit, tous ceux qui ont le souci de concilier le développement socio-économique et la conservation de la biodiversité. Les PFNL occupent, en effet, une place centrale dans la satisfaction des besoins des populations locales. Bien avant la colonisation, certains de ces produits avaient déjà franchis la sphère de la consommation locale pour faire partie des filières commerciales transafricaines. Chaque jour, de nouvelles utilisations et de nouveaux débouchés s'ouvrent pour nombre de ces produits tant au niveau local et régional qu'au niveau international.

D'un autre côté, les PFNL permettent de fournir aux communautés rurales, la preuve, s'il en était besoin, de la valeur inestimable de la biodiversité, partant une certaine justification des stratégies mise en place pour sa conservation. Aussi le WWF, dans l'accomplissement de sa mission de conservation de la nature, accorde-t-il une place centrale à la protection du droit d'usage des PFNL par les communautés locales dans toutes les catégories d'affectation des forêts y compris dans les aires protégées. Cependant la notion de droit appelle logiquement celle de responsabilité : la responsabilité d'assurer une gestion responsable de ces ressources de la biodiversité.

Mesdames, Messieurs,

Pérenniser l'utilisation pérenne des PFNL, il s'agit là d'une des questions que nous sommes appelés à traiter aujourd'hui. D'autres questions, tout aussi importantes, concernent l'organisation et la réglementation des filières de commercialisation. Comment, en effet, accroître la part des ruraux dans les bénéfices générés par le commerce des PFNL ? Il s'agit également de définir comment revaloriser la place des PFNL dans les stratégies de réduction de la pauvreté et de renforcement de la sécurité alimentaire. Nous devons aussi explorer les stratégies pour garantir un commerce équitable et responsable des PFNL.

Pour débattre de ces questions, le WWF est fier d'avoir pu, dans une synergie parfaite avec la FAO, réunir le panel de très haut niveau que vous formez. Je ne doute pas un seul instant que chacun de vous, en sa qualité – de représentant de l'administration publique, de membre de la société civile nationale, de membre de la communauté scientifique, de conseiller technique auprès d'une mission diplomatique, de représentant d'une organisation internationale, d'experts ou de libre penseur – contribuera, de manière constructive aux débats et que nous terminerons la journée avec un plan d'action pour établir une stratégie cohérente de développement des PFNL au Cameroun.

Je vous remercie tous d'avoir accepté malgré vos multiples occupations d'honorer ce rendez-vous. Et puisque nous en sommes encore à formuler des vœux, permettez-moi de souhaiter que cette journée de réflexion soit le prélude d'un processus qui nous conduira jusqu'à l'adoption et la mise en œuvre de mesures concrètes.

Merci pour votre bienveillante attention.

Formatted: Right: 0.63 cm

Formatted: Right: 0.63 cm

7.5 Discours d'ouverture

Par M. Paul Wamba, DPT MINFOF

Monsieur le Représentant de la FAO au Cameroun,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Nationales et Internationales ;
partenaires au développement,
Responsables des ONG du secteur forestier,
Mesdames, Messieurs.

J'ai l'honneur de prendre la parole à l'occasion du présent CCPM thématique organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, avec ses partenaires, qui porte sur les problèmes et enjeux liés au développement des Produits Forestiers Non Ligneux.

Alors que ce CCPM thématique se tient dans le cadre des activités de deux projets respectivement intitulés « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des PFNL » et « Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale », il est important que les leçons apprises d'un autre projet à savoir « Appui institutionnel et gestion durable des produits forestiers non ligneux au Cameroun » qui avait été conduit par le Ministère en charge des Forêts sur une période de deux ans, du 1^{er} octobre 2003 au 30 septembre 2005 avec l'appui financier de la FAO, soient rappelées et prises en compte.

Bien que le secteur forestier au Cameroun se place en troisième position en terme de contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) après l'agriculture et le pétrole, sa performance peut encore être améliorée ne serait-ce que en termes réels. C'est en ce sens que la FAO avait voulu à travers ce projet, aider le Gouvernement du Cameroun à optimiser la contribution des PFNL à son développement socio-économique à travers la gestion et la valorisation durable de ces ressources.

Face à un triple enjeu qui était à la fois :

- D'évaluer les potentialités des filières complètes des principaux PFNL des zones humides et des zones sèches ;
- D'élaborer des propositions concrètes pour le développement des filières prioritaires, en l'occurrence le Gnetum et la Gomme arabique ;
- De renforcer le processus d'élaboration de la stratégie nationale du développement du secteur PFNL.

Le projet a du faire face à de nombreuses contraintes à la fois socio-économiques, d'ordre technologique ou encore institutionnel et juridique. La levée de ces contraintes reste une condition nécessaire pour garantir la gestion durable des PFNL.

C'est pourquoi, l'analyse qui a été faite de ces contraintes pourra, j'en suis convaincu, constituer une base pour une réflexion qui au cours de ce CCPM thématique, devra contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale du secteur PFNL en général.

Mesdames, Messieurs,

Je m'en voudrais de terminer mon propos en sacrifiant à la tradition qui a cours en cette période de l'année. Permettez-moi donc de vous souhaiter de tout cœur, mes vœux, les meilleurs pour l'année qui commence, afin qu'elle soit pour vous, vos familles et tous ceux à

Formatted: Right: 0.63 cm

qui vous portez votre affection, une année au cours de laquelle se réaliseront vos projets les plus chers.

Je ne doute pas un instant de l'esprit participatif et des motivations qui animent chacun de vous, toutes choses qui permettront au sortir de cette rencontre d'espérer que l'importance des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et l'in sécurité alimentaire aura suffisamment été mise en relief et qu'un pas de plus aura été fait pour le développement des PFNL. Un accent particulier devra également être mis sur la situation de la filière *Prunus africana* dont l'importation a été suspendue par l'Union Européenne.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverts les travaux du CCPM thématique sur les produits forestiers non ligneux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Formatted: Right: 0.63 cm

7.6 Termes de référence de la réunion

Contexte et problématique

Le Gouvernement du Cameroun, avec l'aide de la communauté internationale met en œuvre le Programme Sectoriel Forêts et Environnement (PSFE), pour appliquer la politique de gestion durable et participative des ressources forestières et fauniques du pays. L'objectif global de ce programme est de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures à travers la conservation, la gestion et l'exploitation durables de ces ressources parmi lesquelles, les Produits Forestiers non Ligneux (PFNL : composante 2, sous-composante 2.4 du PSFE) .

Au Cameroun, les PFNL sont utilisés au quotidien par une bonne frange de la population pour satisfaire leurs besoins de subsistance, mais aussi comme source de revenus et d'emploi. Ils procurent de la nourriture, des plantes médicinales, des plantes ornementales, de l'énergie, des matériaux de construction, des équipements de pêche, des ustensiles divers, pour ne citer que ces biens et services qui ont une grande valeur socioculturelle et économique. Ils font ainsi l'objet d'un commerce au niveau local, national et international et contribuent de ce fait à la sécurité alimentaire et au bien être des populations.

Malgré leur importance reconnue et leur potentiel énorme, les PFNL sont toujours très peu valorisés. A la date d'aujourd'hui, le Cameroun ne dispose pas encore d'une stratégie de développement des PFNL tel que prévu dans la composante 2 du PSFE et les principales conclusions et du projet TCP/CMR/2905 conduit par le MINFOF en collaboration avec la FAO.

Objectifs de la réunion

La présente réunion, supervisée par le MINFOF, a pour objectif général de montrer l'importance des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et la nécessité de leur prise en compte dans les stratégies nationales mises en œuvre par le Gouvernement du Cameroun. A cet effet, la réunion se penchera sur la mise en œuvre du PSFE, plus précisément dans sa composante 2.4. Elle est organisée conjointement par la FAO et le WWF. Les objectifs spécifiques de cette réunion sont les suivants :

- Discuter des différents aspects de l'importance des PFNL pour les populations et les rôles des différents acteurs en vue de promouvoir la valorisation de ces ressources ;
- Elaborer les grandes lignes d'un plan d'action pour la prise en compte des PFNL dans le DSRP et la stratégie nationale pour le renforcement de la sécurité alimentaire ;
- Discuter de la situation actuelle de la filière *Prunus africana* et élaborer un plan d'action devant aboutir rapidement à lever la suspension qui affecte cette filière ;
- Constituer un groupe de travail permanent pour la promotion des PFNL (la préparation de la stratégie nationale de développement des PFNL);
- Améliorer le cadre légal et réglementaire régissant la gestion et l'utilisation durable des PFNL;

Résultats attendus

- Les dispositions pour améliorer le cadre légal et réglementaire régissant la gestion et l'utilisation durable des PFNL sont prises;
- Un groupe de travail devant promouvoir le développement du secteur PFNL pour le bien être des populations est mis en place;
- Des propositions pour le développement de la filière *Prunus africana* sont faites;
- Un plan d'action pour la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire à travers l'utilisation durable des PFNL est élaboré ;

Participants

Les participants à cette réunion seront composés de:

- Membres du CCPM
- Représentants du MINFOF
- Représentant du MINPMEESA
- Représentant du MINADER
- Représentant d'ANAFOR
- Représentant du PSRF
- Représentants de la société civile (ONEPCAM, CED, Syndicat)

Formatted: Right: 0.63 cm

7.7 Communiqué final de la réunion

Le 15 janvier 2008 s'est tenu à l'Hôtel Azur de Yaoundé (Cameroun), le CCPM thématique sur les PFNL, organisé conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds Mondial pour la Nature (WWF).

La réunion, présidée par le Directeur de la Promotion et de la Transformation des produits forestiers au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) M. Wamba Paul avait pour but de démontrer l'importance des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire tout en montrant la nécessité de leur prise en compte dans les stratégies nationales mises en œuvre par le Gouvernement du Cameroun à savoir le Programme Sectoriel Forêts et Environnement (PSFE) plus précisément sa sous-composante 2.4 (Valorisation des PFNL).

Les objectifs spécifiques de la rencontre ont été de : i) discuter des différents aspects sur l'importance des PFNL pour les populations et les rôles des différents acteurs en vue de promouvoir la valorisation de ces ressources ; ii) élaborer les grands axes d'un plan d'action pour la prise en compte des PFNL dans le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) et la stratégie nationale pour le renforcement de la sécurité alimentaire ; iii) discuter de l'état actuel de la filière *Prunus africana* et élaborer un plan d'action pouvant aider à la levée de la suspension qui affecte cette filière ; iv) améliorer le cadre légal et réglementaire régissant la gestion et l'utilisation durable des PFNL; et v) constituer un groupe de travail permanent pour la promotion/valorisation de ces produits.

La rencontre a réuni : les membres du CCPM, les représentants du MINFOF, du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), du Syndicat des Transformateurs Industriels et Exploitants Forestiers et des Produits Spéciaux (STIEFPS), de la société civile à savoir l'Organisation Nationale des Exploitants des PFNL du Cameroun (ONEPCAM) et le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED).

Les travaux se sont déroulés selon les principales étapes suivantes :

- la cérémonie d'ouverture
- les exposés et les discussions y afférentes. La méthodologie a consisté lors de ces discussions d'approfondir la réflexion sur les points saillants de la présentation, d'y relever les leçons apprises et de faire des recommandations, celles-ci étant les éléments des axes du plan d'action
- le regroupement des recommandations en cinq grands ensembles maximum à travers trois groupes de travail
- la synthèse des recommandations/propositions en cinq axes constituant des grandes lignes d'un plan d'actions pour le développement du secteur PFNL
- l'élaboration des actions spécifiques pour *Prunus africana*
- la constitution d'un groupe de travail devant faciliter la mise en œuvre du Plan d'actions
- la définition des futures étapes.

Après la cérémonie d'ouverture, les exposés suivants ont permis aux participants de relever l'importance des PFNL et de proposer des solutions pour le développement de ce secteur :

- Potentiel socio-économique des PFNL pour la réduction de la pauvreté en Afrique
- Statut of *Prunus africana* in Cameroon
- Opportunités et contraintes de la filière *Prunus africana* au Cameroun
- Place des PFNL dans les stratégies du WWF

- ALAM Agroforestry in Landscape Mosaics Science, policies and small-scale forestry enterprises
- Gestion durable des PFNL dans les concessions forestières
- Stratégie/Plan d'action pour une meilleure collecte des données statistiques sur les PFNL au Cameroun et recommandations pour les pays de la COMIFAC
- Stratégie et plan d'action de collecte des données statistiques sur les PFNL
- Amélioration du cadre juridique de la gestion des PFNL au Cameroun
- Projet TCP/CMR/2905 " Appui institutionnel et gestion durable des PFNL au Cameroun " : Principales recommandations
- Sustainable management of NTFPS in Cameroon, Congo, Gabon and Central Africa (CFC /ITTO/68FT PPD19/01 REV 1 (I))

Au terme d'échanges fructueux et avant de faire des recommandations spécifiques sur la filière *Prunus africana*, les participants, ont retenu les principaux axes du plan d'actions pour le développement des PFNL suivants :

Axes	Actions
A	<ul style="list-style-type: none"> • Classification des PFNL • Validation et vulgarisation des méthodes d'inventaires des PFNL pour la maîtrise de la ressource • Promotion d'une politique nationale efficace de la régénération des PFNL
B	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système d'information/communication efficace sur les PFNL • Création d'une plate forme de tous les acteurs impliqués dans le secteur PFNL • Promotion de l'éducation et de la sensibilisation des parties prenantes sur la gestion des PFNL
C	<ul style="list-style-type: none"> • Révision de l'arrêté 222 • Elargissement du droit d'usage (à une commercialisation limitée) • Restructuration des filières et législation spécifique sur les PFNL • Amélioration de la réglementation et la fiscalité sur les PFNL • Adaptation du cadre légal relatif à l'exploitation des PFNL
D	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des mécanismes de financement • Promotion de la transformation locale pour assurer une valeur ajoutée aux PFNL
E	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des différents acteurs

Afin de faciliter la mise en œuvre de ce plan d'actions, les participants ont constitué un groupe de travail composé ainsi qu'il suit : FAO (coordonnateur), WWF, MINFOP, SNV, CIFOR, ICRAF, GTZ, Syndicat, ONEPCAM, UICN.

Aussi, les étapes suivantes ont-elles été retenues:

- Finalisation du rapport de la réunion du CCPM le 22 janvier 2008
- Elaboration des Termes de références du Groupe de Travail 22 janvier 2008
- Première réunion du Groupe de Travail 28 janvier 2008

Fait à Yaoundé, le 15 janvier 2008
Les participants